



IMPACT SANTÉ, ÉDUCATION ET ÉCOLOGIE EN AFRIQUE

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE ISEEA 2027–2028

S'allier, financer, démontrer – puis répliquer et consolider

Référence	N°2611/ISEEA/FR
Date	16 juillet 2026
Statut	Version 1.0 - Projet soumis à validation du conseil d'administration
Siège	36 avenue Saint-Michel, 84400 Apt, France

Inspirer et Soutenir l'Espoir en Afrique

La phase de structuration administrative et numérique d'ISEEA est considérée comme achevée. La période 2027–2028 est consacrée à la recherche de partenariats, à la mobilisation de financements et à la réalisation de projets pilotes avec des opérateurs qualifiés en Afrique.

1. Objet et portée du plan

Le présent plan fixe les priorités, les responsabilités, les résultats attendus et le calendrier de montée en puissance d'ISEEA pour les années 2027 et 2028. Il remplace, pour l'avenir, les orientations opérationnelles du plan 2026–2027, qui demeure conservé en archives. Il doit servir de document directeur au conseil d'administration, aux partenaires d'exécution, aux financeurs et aux bénévoles.

2. Point de départ au 16 juillet 2026

- Association déclarée, publiée au JOAFE, dotée d'un RNA, d'un SIREN/SIRET, d'un compte bancaire et d'une gouvernance formalisée.
- Site internet opérationnel, identité visuelle stabilisée et premiers dossiers de projets disponibles.
- Action inaugurale menée à Kouoptamo en février 2025, constituant une première preuve d'engagement terrain.
- Plusieurs projets ambitieux élaborés, mais encore insuffisamment contractualisés, chiffrés ou reliés à des partenaires d'exécution identifiés.
- Outils de pilotage à consolider : registre des membres, chrono documentaire, suivi des financeurs, contrôle interne, suivi-évaluation et transparence financière.

3. Vision stratégique

ISEEA identifie et structure des projets à fort impact en Afrique, mobilise les financements et les compétences nécessaires, sélectionne des partenaires locaux qualifiés, contractualise leur intervention et garantit le suivi, la transparence et la pérennité des réalisations.

4. Principes directeurs

Principe	Application
Partenariat	ISEEA ne cherche pas à tout exécuter seule. Elle agit avec des associations, ONG, collectivités, entreprises et experts disposant de capacités réelles dans le pays d'intervention.
Progressivité	Les grands programmes restent une vision à long terme. Les financements sont d'abord recherchés pour des pilotes limités, démontrables et reproductibles.
Subsidiarité locale	Les achats, travaux et activités sont réalisés au plus près du terrain lorsque la qualité, la sécurité et la réglementation le permettent.
Transparence	Chaque projet dispose d'un budget, d'une convention, d'un dispositif de justification, d'indicateurs et d'un rapport public adapté.
Pérennité	Aucune infrastructure n'est remise sans responsable local, plan de maintenance, formation et mécanisme de suivi.
Neutralité et inclusion	Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base des besoins, sans discrimination politique, ethnique, religieuse ou sociale.

5. Modèle opérationnel

Acteur	Responsabilités principales
ISEEA France	Stratégie, montage de projet, recherche de financements, contractualisation, gestion financière, contrôle, suivi-évaluation, communication et reddition des comptes.
Partenaire local	Diagnostic, concertation communautaire, autorisations, mobilisation des bénéficiaires, achats et travaux locaux, maintenance et transmission des preuves.
Partenaire technique	Études, cahier des charges, contrôle qualité, formation, réception technique et conseil spécialisé.
Financeur ou mécène	Subvention, mécénat financier ou en nature, expertise, mise en réseau et exigences de reporting.
Communauté bénéficiaire	Expression des besoins, participation, désignation des responsables locaux, protection et entretien des équipements.

6. Priorités programmatiques 2027–2028

Priorité	2027	2028
Eau	Un ouvrage pilote ou un petit lot de 1 à 3 ouvrages, avec étude, contrôle de qualité et comité de gestion.	Réplication dans plusieurs localités après évaluation du pilote.
Éducation	Une école numérique solaire pilote, avec formation et contenus hors ligne.	Extension à 2 à 4 établissements selon les résultats et les financements.
Santé	Préparation et diagnostic d'un dispensaire pilote ; action limitée si un partenaire médical qualifié est sécurisé.	Équipement ciblé d'un ou plusieurs dispensaires, avec maintenance biomédicale.
Écologie transversale	Intégration de l'énergie solaire, de la gestion de l'eau, de la sobriété numérique et de la maintenance locale.	Formalisation d'un référentiel environnemental ISEEA applicable à tous les projets.

7. Objectifs 2027 : s'allier, financer, démontrer

- Signer au moins deux conventions avec des partenaires locaux ou techniques qualifiés.
- Constituer un portefeuille de 30 financeurs et partenaires qualifiés, avec un suivi mensuel.
- Déposer entre 8 et 12 demandes de financement adaptées à la taille d'ISEEA.
- Mobiliser un objectif prudent de 40 000 à 80 000 euros, hors valorisation du bénévolat et dons en nature.
- Réaliser un projet pilote Eau et un projet pilote Éducation, ou un seul projet renforcé si les ressources sont insuffisantes.
- Publier un rapport financier et d'impact pour chaque projet réalisé.
- Mettre en place un contrôle interne minimal : double validation, traçabilité des achats, conservation des justificatifs et gestion des conflits d'intérêts.

8. Objectifs 2028 : répliquer, consolider, changer d'échelle

- Réaliser trois à cinq interventions nouvelles fondées sur les modèles pilotes évalués.
- Atteindre 150 000 à 300 000 euros de financements cumulés sur la période, selon les partenariats obtenus.
- Intégrer au moins un consortium piloté par une ONG ou une fondation expérimentée.
- Étendre l'action à une deuxième région seulement si le modèle du Noun est stabilisé.
- Préparer l'ouverture vers un deuxième pays uniquement à travers un partenaire local établi et vérifié.
- Publier le premier rapport annuel complet d'ISEEA : gouvernance, comptes, projets, résultats, incidents et perspectives.

9. Calendrier de mise en œuvre

Période	Priorités	Livrables
Juil.–déc. 2026	Assainissement documentaire, choix des pilotes, identification des partenaires, actualisation du site.	Corpus stratégique validé, pipeline, dossiers pilotes, page Partenaires, bilan 2025–2026.
T1 2027	Due diligence, conventions-cadres, premiers dépôts de financement.	2 partenaires qualifiés, 3 à 4 dossiers déposés.
T2 2027	Finalisation technique, campagnes de financement et achats préparatoires.	Budgets validés, autorisations, plans de passation et de suivi.
T3–T4 2027	Réalisation d'un ou deux projets pilotes.	Réceptions techniques, preuves, rapports, communication.
T1 2028	Évaluation, correction des modèles et nouveaux dépôts.	Rapport d'évaluation, projets version 2.
T2–T4 2028	Réplication maîtrisée et intégration à des consortiums.	3 à 5 interventions, rapport annuel 2028.

10. Gouvernance et responsabilités

Fonction	Responsabilité 2027–2028
Président	Pilotage stratégique, relations institutionnelles, validation des partenariats et représentation.
Secrétaire	Chrono, procès-verbaux, conventions, registre documentaire et conformité administrative.
Trésorière	Budget, paiements, rapprochements, pièces justificatives, tableaux financiers et reporting.
Coordinatrice générale des projets	Planification, coordination des partenaires, suivi des livrables et gestion des risques.
Chefs de divisions	Expertise sectorielle, validation des besoins et contrôle technique dans leur domaine.
Conseil d'administration	Validation des engagements significatifs, examen trimestriel et arbitrage des risques.

11. Indicateurs de pilotage

Domaine	Indicateurs minimaux
Partenariats	Nombre de partenaires identifiés, vérifiés, conventionnés et actifs.
Financements	Dossiers déposés, taux de succès, montants sollicités, obtenus et encaissés.
Projets	Délais, budget consommé, livrables réceptionnés, bénéficiaires et taux de fonctionnement.
Transparence	Justificatifs complets, délais de reporting, publication des rapports et incidents signalés.
Pérennité	Responsables locaux formés, maintenance réalisée, équipements opérationnels à 6, 12 et 24 mois.
Communication	Actualités publiées, abonnés qualifiés, contacts partenaires et conversion vers dons ou rendez-vous.

12. Risques majeurs et mesures de maîtrise

Risque	Mesure de maîtrise
Dispersion	Limitier le portefeuille actif à deux projets pilotes en 2027.
Partenaire défaillant	Due diligence, convention détaillée, paiements par tranches et contrôles.
Budget sous-estimé	Devis comparés, réserve d'imprévus, validation technique indépendante.
Fraude ou conflit d'intérêts	Déclaration des liens, double validation, traçabilité bancaire, audit possible.
Équipement non maintenu	Formation, stock minimal de pièces, responsable local et suivi à long terme.
Communication prématurée	Publier des statuts réels : étude, financement recherché, en cours, réalisé.
Charge excessive pour les bénévoles	Planification trimestrielle, délégation et recours à des partenaires spécialisés.

13. Décision proposée au conseil d'administration

Le conseil d'administration est invité à approuver le présent plan, à déclarer clos le cycle de structuration initiale, à autoriser la mise en place du modèle partenarial et à subordonner tout projet supérieur à 25 000 euros à une validation spécifique du conseil d'administration comprenant le budget, le partenaire d'exécution, les risques et les modalités de contrôle.